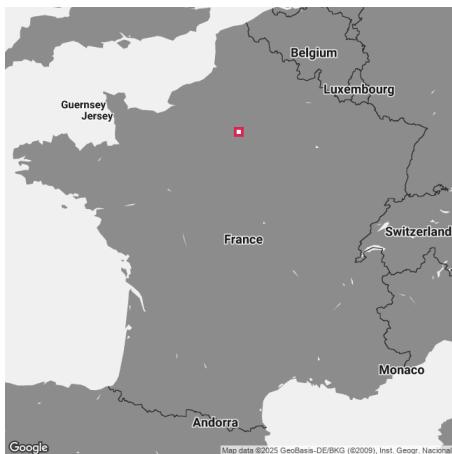


Point d'Etape de clôture, quartier des Tertres et des Cuverons, Bagneux

ANRU



Enjeux de la mission

Le point d'étape a eu pour principal objet de définir si la dynamique engagée du PRL répond au processus d'évolution attendu et propose une vision prospective dans le contexte d'un renouveau d'attractivité des quartiers sud.

Les conventions ORU et ANRU ont permis d'engager puis de réaliser des opérations d'envergure sur le quartier des Tertres et des Cuvérons : restructuration urbaine, diversification de l'offre de logements, changement d'image, amélioration de la qualité de vie, reconstitution de l'offre de services et d'équipements...

Cependant l'achèvement ou l'engagement avancé des opérations font apparaître en «creux» des secteurs pour lesquels il n'a pas été prévu d'intervention et qui, à la faveur de cette rénovation lourde, renvoient l'image dévalorisée du quartier avant les travaux, le contraste devenant plus criant. Deux enjeux majeurs demeurent;achever la mutation du secteur en élargissant le regard urbain, pérenniser les acquis à travers un projet de développement local.

Type de mission: Capitalisation

Maître d'ouvrage: ANRU

Coût du projet :

directeur de mission : Gaël Curet

Année: 2012

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales, Lucie Melas, Emmanuel Baunard

Programme: 273 démolitions, 358 constructions 228 réhabilitations

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU,
Foncière Logement, Collectivités
Territoriales (Ville de Bagneux, Conseil
Général 92, Conseil Régional Île de
France, EPCI), SEMABA, SEM 92
DRIHL92, Caisse des Dépôts,
COGEDIM, Kauffman & Broad,
LOGIPOSTEL, Jury Citoyen, ORU,
acteurs sociaux du quartier.

Consultants mobilisés: Gaël Curet

Montant de la mission: 157 M€ HT

Composantes de la mission:

- ## Contenu de la mission

 - ▶ Retour d'expérience des bonnes pratiques auprès de l'ANRU.
 - ▶ Evaluation de l'avancement du projet, identification des points de vigilance et des risques susceptibles de peser sur la bonne réalisation du projet, préparation de la sortie de la convention ANRU afin de garantir les conditions requises à la pérennisation des investissements ;
 - ▶ Réalisation d'un atelier stratégique pour valider les orientations en vue de la finalisation du programme ANRU et du retour au droit commun ;
 - ▶ Réalisations de 2 ateliers thématiques pluri-partenariaux ;
 - ▶ Réalisation d'entretiens avec les personnes clés identifiées (~50) ;



- Conseil stratégique
 - Etudes urbaines
 - Animation partenariale
 - Planification
 - Outils de gestion
 - Coordination inter chantiers
 - Ingénierie financière
 - Gestion urbaine de proximité
 - Insertion par l'activité économique
 - Cohésion sociale
 - Concetration
 - Capitalisation